

# Assemblée Générale Ordinaire 8 mars 2018

### Vote des résolutions

Nombre d'inscrits: 137

Nombre de présents: 49

Nombre de pouvoirs: 27

soit une forte participation 56 % présents ou représentés



#### Résolution n° 1

Approbation, à l'unanimité, du rapport d'activité et des orientations

#### Résolution n° 2

Approbation à l'unanimité, moins 1 abstention, du rapport financier et des comptes au 31 décembre 2017

#### Résolution n° 3

Affectation du solde de l'excédent en report à nouveau soit 1 485,46 €



- Résolution n° 4
  - Le montant de la cotisation 2018 est fixé à 20 €.
  - Le montant de la cotisation 2019 sera fixé par le Conseil d'administration d'octobre 2018
- Résolution n° 5
  - \* Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.



### Résolution n° 6

Le mandat de Jacques MIET au Conseil d'administration est renouvelé, à l'unanimité moins 1 abstention, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020.



#### Résolution n° 7

L'assemblée générale élit, à l'unanimité moins 1 abstention, Karol SACHS au Conseil d'adminis tration, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020.



### Résolution n° 8

L'assemblée générale élit, à l'unanimité moins 1 abstention, Marie-Christine Li-SEN-LIE au Conseil d'administration, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020.